

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le **CRDI** à 40 ans

Un bref historique

Idées. Innovation. Impact.

Comment cultiver des aliments plus sains, en plus grande quantité ? Comment préserver la santé ? Et comment créer des emplois ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les collectivités pauvres doivent trouver réponse afin de se donner des moyens d'action. Depuis 1970 le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement justement afin de trouver réponse à ces questions.

Il veille aussi à promouvoir la diffusion des connaissances ainsi acquises auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales, novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.

Le Centre de recherches pour le développement international à 40 ans

Un bref historique

- 3 Les origines et le lancement : en quête d'un « nouvel instrument »
- 5 Les années 1970 : bâtir la crédibilité, acquérir le respect
- 11 Les années 1980 : réflexion et adaptation
- 17 Les années 1990 : innovation, communication et Action 21
- 22 Les années 2000 : collaboration au pays et à l'étranger
- 28 Et maintenant : un savoir pour un monde branché
- 30 Les étapes importantes

Une réduction de 40 % de la mortalité infantile en Tanzanie. Des réformes juridiques qui mettent un terme à la « guerre de l'eau » en Bolivie. Plus d'emplois et de dignité pour les femmes pauvres au Maroc. Des moyens de communication modernes pour relier les habitants de la Mongolie. Une transition harmonieuse de l'apartheid à la démocratie en Afrique du Sud.

Lors de la création du **Centre de recherches pour le développement international** (CRDI), en 1970, des améliorations aussi spectaculaires des conditions de vie des gens n'étaient qu'un lointain espoir. Or, ces améliorations ne sont qu'un des innombrables effets bénéfiques de la recherche appliquée — menée par des chercheurs de ces pays — ayant engendré de nouvelles connaissances aptes à favoriser le progrès économique et social de ces sociétés.



Les origines et le lancement : en quête d'un « nouvel instrument »

Le concept de « développement international » — c'est-à-dire la quête de solutions durables aux problèmes sociaux et économiques des pays pauvres — s'est concrétisé durant et après la Deuxième Guerre mondiale. Éperonnés par le besoin urgent de reconstruction, par la précarité des économies des territoires nouvellement décolonisés, par les rivalités de la guerre froide et par d'autres facteurs, les États n'ont pas tardé à établir de nouveaux mécanismes pour acheminer diverses formes d'aide au développement, notamment le plan Marshall, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Toutes ces institutions présumaient que la science, la technologie et une gestion rationnelle aideraient les pays à échapper à la pauvreté. C'est Harry Truman, président des États-Unis, qui a consacré cette approche dans son discours d'inauguration en 1949 — une déclaration ayant marqué le début de l'ère moderne de l'aide publique au développement (APD), estime-t-on généralement. Convaincu que les technologies qui avaient si bien servi les pays riches donneraient les mêmes résultats favorables une fois transplantées dans les pays pauvres, Truman a invité ses concitoyens à lancer un nouveau programme audacieux qui mettrait les avantages des avancées scientifiques et du progrès industriel des États-Unis au service de la croissance des régions sous-développées.

Le Canada s'est engagé officiellement pour la première fois dans la prestation de l'aide au développement en participant, à compter de 1950, au Plan Colombo pour le développement économique coopératif de l'Asie du Sud et du Sud-Est, élaboré par le Commonwealth. En 1960, le Canada a voulu rationaliser la croissance de son APD en créant un nouvel organisme fédéral, le Bureau de l'aide extérieure.

Pendant ce temps, la société canadienne dans son ensemble déployait aussi des efforts pour offrir de l'aide. Les missionnaires offraient depuis longtemps des services d'éducation et des soins médicaux à l'étranger, et de nombreux Canadiens continuaient d'appuyer des organisations non gouvernementales (ONG) telles que le Comité du service unitaire du Canada et l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

Un développement de l'intérieur

Lorsqu'elle a proclamé que les années 1960 seraient la première Décennie des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies a proposé un ambitieux programme de coopération économique internationale ayant pour objectif une croissance autonome et le « progrès social ». À mesure que la décennie avançait, toutefois, il est devenu évident que les attentes élevées suscitées par ce programme ne seraient pas comblées. Plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer cet échec, entre autres, que l'hypothèse de Truman était erronée : il était tout simplement impossible de faire emprunter aux pays les plus pauvres la voie du développement tracée par les pays riches.

Une autre raison était la maigre proportion des ressources consacrées à la recherche et au développement dans les pays en développement — aussi peu que 2 % des dépenses de recherche et développement mondiales. Cette pénurie prononcée de chercheurs et de scientifiques bien formés entravait les progrès, tout comme le fait que ces rares experts étaient isolés de leurs homologues oeuvrant ailleurs dans le monde.

C'est ainsi qu'a commencé à faire son chemin l'idée que le développement devait prendre racine dans les régions en développement mêmes avec, si nécessaire, un soutien financier ou autre de l'étranger. Au cours des années 1960, plusieurs personnalités éminentes et influentes ont prôné ce concept, qui allait devenir le principe fondateur du CRDI.

◀ [Le CRDI axe ses activités au Moyen-Orient sur l'accès à l'eau potable.](#)



CRDI

Au Centre, assis, le très honorable Lester B. Pearson; à sa gauche, Barbara Ward (Lady Jackson).

Ce concept fait partie intégrante, par exemple, de la notion de « développement durable », une idée défendue par l'économiste, journaliste et conférencière britannique Barbara Ward (Lady Jackson) bien avant que l'expression ne devienne populaire. Barbara Ward allait jouer un rôle de premier plan dans la création du CRDI, en particulier en raison de son association avec le Canadien Maurice Strong, entrepreneur, humanitaire et haut fonctionnaire.

En 1966, Maurice Strong a été nommé directeur du Bureau de l'aide extérieure. En 1968, sous sa houlette, le Bureau est devenu l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dont il a été le premier président. Barbara Ward et Maurice Strong pensaient qu'on errait en privilégiant les grands projets d'aide technique et trouvaient absurde la « théorie des retombées » voulant que la prospérité des plus riches se traduise tôt ou tard par une amélioration du sort de l'ensemble de la population. Convaincus que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres sur le plan des capacités techniques et de recherche constituait un obstacle de taille au développement, M. Strong et d'autres personnes décidèrent qu'il était temps de créer un nouveau genre d'organisme.

Un soutien multipartite

Les célébrations entourant le centenaire du Canada en 1967 — en particulier la tenue d'Expo 67, à Montréal, sous le thème *Terre des hommes* — ont raffermi la confiance du pays à l'égard de sa place au sein de la communauté internationale. En juin, trois semaines à peine avant cet anniversaire national, le premier ministre Lester B. Pearson proposait que le Canada établisse un centre de recherches pour le développement international, un nouvel instrument qui accorderait plus d'attention et de ressources à l'application de la technologie à la solution des problèmes économiques et sociaux partout dans le monde.

M. Strong a plaidé en faveur de la création du « nouvel instrument » préconisé par Lester B. Pearson. À son avis, il donnerait lieu à l'adoption d'approches avant-gardistes pour faire face à des défis internationaux impossibles à relever dans le cadre des programmes classiques. Il comprenait que l'aide dans les domaines de la science et de la technologie diffère des autres types d'aide : il faut du temps avant que la recherche porte ses fruits, et l'entreprise peut s'avérer fort risquée. Pendant trois ans, politiciens et fonctionnaires ont discuté afin de préciser dans leurs moindres détails le rôle et la structure de l'instrument.

Après s'être retiré de la vie politique, M. Pearson a dirigé la Commission d'étude du développement international, un groupe de dirigeants chargés d'évaluer les effets de l'aide au développement consentie depuis 20 ans. Dans son rapport publié en 1969, *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde*, mieux connu sous le nom de Rapport Pearson, la Commission affirmait que la coopération ne se borne pas à un simple transfert de fonds. Elle consiste en un ensemble de nouvelles relations fondées sur la compréhension mutuelle, l'estime de soi et une nette répartition des responsabilités selon les besoins des deux partenaires.

Le successeur de Pearson au poste de premier ministre, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, a proposé la création d'un « centre de recherches pour le développement international ». Au sein de cet organisme, les forces que sont la recherche, l'observation, l'analyse et la collaboration allaient remplacer des prescriptions venues de sources lointaines et permettre aux pays auxquels l'aide était destinée de déterminer eux-mêmes les problèmes de développement à régler et de mobiliser les ressources institutionnelles, financières et humaines nécessaires à cette fin.

Tous les partis ont appuyé le projet de loi prévoyant la création du CRDI, qui devait être un nouveau genre d'institution publique : apolitique et sans lien de dépendance à l'égard du gouvernement, orientée par la méthode scientifique et dotée de structures de gouvernance mettant l'accent sur les priorités à long terme.

Le Parlement a adopté à l'unanimité — ce qui se produit rarement — la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, qui a reçu la sanction royale le 13 mai 1970.

Nous avons commencé en pensant que ce retard scientifique et technique était fondamental et qu'on ne faisait pas assez d'efforts dans ce domaine; nous avons alors demandé quelle était la meilleure façon pour le Canada de prendre une importante initiative dans ce domaine. Et cette initiative prit finalement corps avec la création du CRDI.

— Maurice Strong, dans Spurgeon, David (dir.), *Des outils pour bâtir – La science et la technologie au service du développement*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1979

Les années 1970 : bâtir la crédibilité, acquérir le respect

L'organisme qui a vu le jour se distinguait par ses objectifs, sa structure et son mode de fonctionnement.

Le CRDI est une société d'État, ou un organisme paragouvernemental, financée par des crédits octroyés annuellement par le Parlement du Canada (et pouvant recevoir des fonds d'autres organismes si cela est jugé souhaitable). Les orientations et la supervision du Centre relèvent d'un conseil de gouverneurs de 21 membres, dont 11 doivent être canadiens; les 10 autres postes permettent de faire en sorte que le point de vue et l'expérience des pays en développement et d'autres pays y soient représentés.

En vertu de la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, le CRDI a pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». La vaste portée de cette mission confère au



Au cours des années 1970, l'aide du CRDI était axée sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition.



Première réunion du Conseil des gouverneurs du CRDI, en octobre 1970.

Conseil des gouverneurs la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en place la collaboration privilégiée par le CRDI.

Lors de sa première réunion, en octobre 1970, le Conseil a approuvé une déclaration déterminante qui soulignait le caractère unique du CRDI et définissait la philosophie et le ton qui allaient le caractériser. Reconnaissant que les pays en développement pouvaient éprouver une certaine lassitude à l'égard de l'aide, le CRDI s'est engagé à collaborer avec les chercheurs des pays pauvres. Ces collaborations allaient être fondées sur la certitude qu'ils allaient eux-mêmes (et non le CRDI) juger de ce qui serait le plus pertinent pour eux compte tenu de leur situation.

Pour inscrire sa programmation dans une perspective locale, pour favoriser l'épanouissement des collaborations souhaitées et pour suivre de près les risques, le CRDI a choisi d'établir une présence lui permettant de jouer un rôle catalyseur dans les régions en développement. Au cours des années 1970, il a ouvert des bureaux à Singapour, en Colombie (bureau qui devait déménager par la suite en Uruguay), au Sénégal, au Kenya et au Liban (bureau qui devait déménager en Égypte).

Un investissement à long terme

Dès ses débuts, le Centre s'est consacré à la tâche précisée dans la *Loi sur le CRDI* : « aider ces régions à se doter du potentiel — en personnel et institutions — de recherche scientifique et d'innovation technique nécessaire à la solution de leurs problèmes ». Ce type d'investissement à long terme dans le développement autogéré était à l'époque fort novateur. Et, comme le CRDI allait s'en rendre compte, ce serait tout un défi que de concilier le besoin d'offrir une formation en milieu de travail à des scientifiques sans expérience et la demande de produits de recherche d'une qualité suffisante pour orienter le processus de développement.

Les projets qu'a appuyés le CRDI au cours de sa première décennie portaient habituellement sur un seul produit de base, une seule culture et un seul centre d'activité économique, et ils relevaient habituellement d'une seule discipline scientifique. La programmation du Centre était organisée en fonction de disciplines universitaires classiques, regroupées sous quatre grands thèmes choisis de manière à aider les personnes les moins susceptibles de profiter immédiatement des technologies disponibles, à savoir les habitants des milieux ruraux et les femmes.

Le CRDI se concentrait surtout sur l'agriculture (qui comprenait les forêts et les pêches), l'alimentation et la nutrition. Sa deuxième priorité était la santé et la prestation de soins, y compris l'eau et l'assainissement. Puisque les questions relatives à l'alimentation étaient reliées aux pressions démographiques, une grande partie des travaux de ce programme était consacrée à l'étude de la planification des naissances. Ces deux programmes relevant des sciences naturelles étaient en adéquation parfaite avec les activités de recherche nationales et internationales en matière d'agriculture et de santé.

[Au Cambodge, le CRDI soutient la recherche sur la transmission des maladies infectieuses.](#) ►





CRDI : N. McKEE

Des aliments pour ceux qui ont faim

Le CRDI a tout d'abord axé son aide en agriculture sur des cultures vivrières telles que le manioc, un aliment de première nécessité pour des centaines de millions de personnes pauvres sur la planète. Cofinancés par l'ACDI, les travaux ont mobilisé un réseau d'experts mondiaux qui ont mis en commun leurs connaissances pour trouver des moyens de lutter contre les maladies s'attaquant à cette culture. En 1972, le CRDI s'est associé au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), en Colombie, pour créer le Centre d'information sur le manioc. Ce service de documentation novateur a réuni dans une même base de données les connaissances mondiales au sujet du manioc, permettant ainsi aux spécialistes de faire connaître et de diffuser facilement leurs constatations. On a ainsi pu, au fil des ans, nourrir davantage de personnes de par le monde. Les effets se font encore sentir : en 2009, le CIAT et d'autres bénéficiaires ont mis au point la première ébauche du séquençage du génome du manioc; les données recueillies permettront d'accélérer les programmes de sélection et de mettre au point de nouvelles variétés adaptées aux besoins des pauvres.

Troisièmement, le CRDI s'est montré très avant-gardiste en créant une division des sciences de l'information. Bien avant l'invention d'Internet, le Centre a reconnu que les lacunes au chapitre des connaissances aggravaient la pauvreté et qu'il fallait les combler grâce aux progrès dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la mise en commun du savoir.

Enfin, le CRDI a créé une division des sciences sociales, ce qui n'allait pas de soi dans un milieu du développement dominé à l'époque par les sciences exactes. Le Centre était fort conscient que, même lorsqu'il existe des solutions techniques pertinentes, leur application n'est pas nécessairement acquise. La réussite de toute innovation dépend aussi de facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux; la recherche doit tenir compte de ces aspects « flous » tout autant que de ceux qui relèvent de disciplines scientifiques et techniques exactes.

Le mode de fonctionnement du Centre privilégiait une petite capacité de recherche interne, un personnel scientifique hautement compétent et le soutien aux chercheurs des pays en développement. Le CRDI s'efforçait, dans la mesure du possible, d'accorder ses subventions à plusieurs pays et établissements; il mettait ses ressources à profit pour compléter l'appui déjà accordé à l'échelon local à certaines activités et pour accroître les possibilités de recherche sur place grâce à la collaboration avec d'autres organismes qui s'attaquaient à des problèmes semblables ailleurs. Aujourd'hui encore, le fonctionnement du CRDI repose sur ces principes.

La présence régionale du CRDI a renforcé les réseaux de recherche multinationaux dont il privilégiait la création. Ces réseaux — qui sont devenus une autre caractéristique distinctive de la démarche du Centre — ont favorisé le renforcement des capacités en encourageant des chercheurs d'expérience à agir comme mentors auprès de collègues débutants. Ils ont favorisé la recherche comparative apte à étayer la collecte et l'analyse de données. À titre d'instruments de diffusion des résultats des travaux, les réseaux ont permis au CRDI de mettre

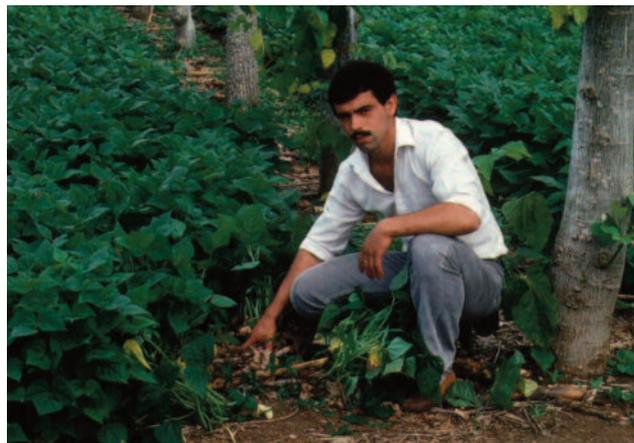
les constatations de la recherche à la disposition d'un vaste éventail d'intervenants, qu'il s'agisse d'autres chercheurs, de responsables des politiques ou de dirigeants communautaires.

À la fin des années 1970, le CRDI avait financé environ 150 réseaux. Certains étaient petits et spécialisés, par exemple la collaboration instaurée entre des scientifiques de Terre-Neuve et de l'Afrique de l'Ouest chargés d'étudier des façons de lutter contre la simulie, le moucheron vecteur de l'onchocercose (ou cécité des rivières). D'autres, en revanche, étaient très vastes. Notons à cet égard Technonet Asie, un réseau coopératif d'organismes d'appui au développement offrant des services de vulgarisation industrielle qui a vu le jour en 1972, est devenu autonome en 1983 et continue sur sa lancée en 2010.

Des solutions concrètes aux problèmes

Durant cette période, la plupart des projets financés par le CRDI étaient de petite taille, hormis une initiative ambitieuse qui a posé des jalons pour des travaux ultérieurs. Ce projet pluridisciplinaire triennal sur les instruments des politiques scientifiques et technologiques réunissait 10 pays et visait, entre autres, à favoriser l'autonomie locale en matière de science et de technologie. Ses constatations ont alimenté l'importante Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui a eu lieu à Vienne en 1979.

Puisque le CRDI privilégiait la recherche de solutions concrètes aux problèmes, il a commencé à inviter des décideurs à participer aux projets de recherche, même à l'étape de la conception. Cette innovation lui a permis de s'assurer que les constatations finales seraient susceptibles de cadrer avec les objectifs en matière de politiques. Elle a aussi permis d'abolir les obstacles qui se dressent souvent entre les décideurs et les scientifiques. À la longue, cette proximité a procuré d'autres bénéfices, lorsque certains chercheurs subventionnés par le CRDI ont été nommés à des postes de haut



CRDI / N. McKEE

Développement institutionnel

La faim et la malnutrition sont choses courantes dans de nombreuses régions du monde. Durant les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, la recherche sur de nouvelles variétés de blé, de riz et d'autres cultures a favorisé l'avènement de la révolution verte en Asie et en Amérique latine. En 1971, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) a été créé pour améliorer la coordination et augmenter les investissements, afin que ces victoires profitent au plus grand nombre. Alliance mondiale de gouvernements, d'ONG et d'instituts de recherche internationaux, le CGIAR est voué à l'augmentation de la production alimentaire dans les pays en développement.

Conscient que le succès repose sur de tels partenariats intellectuels et de financement, le CRDI a contribué à la création de deux centres du CGIAR, le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), en 1975, et, en 1978, le Centre international pour la recherche en agroforesterie (aujourd'hui le Centre mondial d'agroforesterie – ICRAF). Ces champs d'intervention correspondaient à deux programmes novateurs des premières années du CRDI, qui portaient sur les systèmes cultureux et sur la foresterie. Le CRDI a continué d'appuyer le CGIAR et a renouvelé son soutien aux aspects techniques de la recherche agricole.



rang au sein du gouvernement de leur pays, ainsi que dans des universités et des organisations internationales. [Voir « Reconnaître l'excellence », p. 27.]

À la fin de sa première décennie, le CRDI avait dépassé le stade expérimental et avait financé quelque 1 000 projets. Sa philosophie, qui consistait à encourager l'autonomie locale au moyen de la collaboration, avait influencé d'autres organismes importants voués au développement, notamment la Fondation Ford, l'Australian Centre for International Agricultural Research (ACIAR) et l'Agence suédoise de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC). Le Centre jouissait d'une réputation enviable partout dans le monde à titre d'organisme de développement de premier plan caractérisé par l'intégrité, l'innovation, l'efficacité et l'efficacité. Un rapport publié en 1982 par le Bureau du vérificateur général du Canada affirmait : « [L]a plupart des bénéficiaires de l'aide du CRDI [...] interviewés considèrent que le mode d'intervention du Centre est supérieur à celui d'autres organismes d'aide internationale ».

Le Centre de recherches pour le développement international est une société d'État. Si on le compare à une entreprise, nous en sommes les administrateurs, les Canadiens en sont les actionnaires, et les pauvres de la planète, les clients. Nos actionnaires ont créé l'entreprise parce qu'ils croient que ce type d'entreprise est le mieux adapté à la recherche de solutions aux problèmes que posent la création, l'adaptation et le transfert de technologies qui, une fois appliquées, accéléreront la disparition du fossé entre l'extrême pauvreté et la richesse inouïe qui sépare aujourd'hui la masse de l'humanité des rares privilégiés. [TRADUCTION]

— W. David Hopper, président du CRDI de 1970 à 1978, dans la déclaration qu'il a faite lors de la première réunion du Conseil des gouverneurs du CRDI

Les années 1980 : réflexion et adaptation

À la fin de la première décennie d'existence du CRDI, les perspectives mondiales étaient plutôt sombres. La montée en flèche des prix des aliments et de l'énergie avait porté de durs coups aux pays en développement. La production alimentaire, malgré son augmentation, avait peine à suivre le rythme de la croissance démographique. Les services de santé et d'éducation n'arrivaient toujours pas à répondre à la demande. Par ailleurs, le contexte politique dans lequel évoluait le CRDI au Canada était en mutation, ce qui exigeait une réévaluation de ses activités.

Cette situation a incité le CRDI à se demander ce qu'il avait accompli jusque-là et comment il pouvait faire mieux.

En réponse à ces questions, le Centre s'est employé à perfectionner ses mécanismes d'évaluation et sa planification stratégique. En fait, le CRDI a été l'un des premiers organismes de développement à exécuter des autoévaluations en bonne et due forme et est devenu, depuis, l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine de l'évaluation. De plus, afin de s'assurer qu'on tire le plus grand parti possible des résultats des travaux subventionnés — une somme de connaissances à nulle autre pareille dans le domaine du développement —, le CRDI a engagé un dialogue avec des responsables des politiques des pays en développement pour déterminer avec eux comment ces travaux de recherche pourraient les aider à régler leurs problèmes.

Répondre à l'appel du Canada

Au début des années 1980, le nombre de projets financés a connu une augmentation considérable; le Centre a aussi lancé un programme spécial visant à favoriser la collaboration entre des groupes de recherche à l'étranger et d'autres groupes au Canada, dans la foulée de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

◀ [Les technologies de l'information et de la communication favorisent l'apprentissage et l'amélioration des conditions de vie.](#)



CRDI: N. MCKEE

La sécurité alimentaire dans les Philippines

Le chanidé est le symbole national non officiel des Philippines. Il constitue, dans un régime alimentaire à base de riz, une source essentielle de protéines. Le rendement de la pêche étant depuis longtemps tributaire des périodes de disette ou d'abondance, le prix du poisson était forcément instable.

Les chercheurs philippins avaient démontré qu'il était possible de faire l'élevage du chanidé dans des cages immergées dans les eaux côtières, mais les tentatives de pisciculture avaient échoué. Une recherche financée par le CRDI a révélé qu'une hormone, la gonadotrophine, était nécessaire au frai. Dans le cadre d'autres recherches, des chercheurs ont mis au point un processus permettant d'isoler la substance active de l'hypophyse chez le mâle et de procéder à l'inoculation de la femelle.

L'élevage du chanidé fondé sur ces travaux scientifiques a permis non seulement de bien gérer une importante source de nourriture, mais aussi de faire prospérer des entreprises et de créer des emplois. Aujourd'hui, le chanidé demeure l'un des principaux produits de la pisciculture dans les Philippines.

Le gouvernement du Canada, conformément à un engagement pris lors de cette conférence, a octroyé des fonds supplémentaires au CRDI pour appuyer le programme spécial. Son mandat touchait à l'ensemble des travaux réalisés par le Centre, mais permettait des recherches concertées sur toute question d'importance pour les pays en développement à l'égard de laquelle le Canada possédait une expertise reconnue.

À la suite d'une autre conférence de l'ONU, en 1981, portant sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, le gouvernement du Canada a encore une fois demandé au CRDI de se charger d'un programme de recherche, cette fois sur les problèmes éprouvés par les pays en développement relativement à l'énergie. Faisant fond sur des études antérieures subventionnées par le Centre, le Conseil des gouverneurs a approuvé un programme élargi de soutien à la recherche dans le domaine de l'énergie et créé un groupe consultatif international, le Groupe de recherche sur l'énergie, pour orienter ce programme quadriennal d'une valeur de 10 millions de dollars.

Appui à la démocratie

La façon dont le Conseil a réagi à la violation des droits de la personne par la dictature au Chili a mis en relief l'autonomie du CRDI à l'égard du gouvernement du Canada. En effet, bien que le gouvernement du Canada ait maintenu des relations avec le gouvernement du Chili, le CRDI — avec le plein assentiment d'Ottawa — a mis à profit sa neutralité politique pour financer des établissements locaux où de nombreux spécialistes des sciences sociales ont pu trouver refuge et poursuivre leur apport intellectuel durant la dictature de Pinochet. Une fois la démocratie restaurée, bon nombre de ces chercheurs ont occupé des postes de haut rang dans les sphères politiques et administratives.

De même, en 1986, les relations officielles du Canada avec l'Afrique du Sud reposaient sur l'opposition ouverte à l'apartheid, l'appel aux sanctions et le boycottage des universités. Face à l'essor des organismes et mouvements indépendants dans le pays, et aux progrès accomplis dans la lutte contre l'apartheid sur la scène tant nationale qu'internationale, le CRDI a revu sa stratégie. En 1988, il a fait de la promotion de la démocratie et du développement en Afrique du Sud une priorité.

Par la suite — avec la connaissance et l'assentiment du Mouvement démocratique populaire (MDM) en Afrique du Sud et du Congrès national africain (ANC) en exil, ainsi que du gouvernement du Canada —, le CRDI a financé des recherches sur la santé, la stratégie économique, les questions urbaines, l'environnement, la science et la technologie. Il a également coparrainé plusieurs ateliers durant lesquels des représentants du mouvement démocratique ont eu l'occasion de débattre des choix de politiques qui s'offriraient à un nouveau gouvernement. Le Centre en est venu à ouvrir un bureau régional en Afrique du Sud, en 1992. Grâce à l'aide apportée par le CRDI pendant la transition politique et économique qui a suivi la période de l'apartheid, le Canada a pu travailler à l'extérieur des limites strictes des voies diplomatiques.

Les travaux financés par le CRDI en Afrique du Sud ont servi d'assises aux politiques de l'après-apartheid portant sur l'environnement, les systèmes de santé, les questions urbaines, la stratégie économique et la stratégie industrielle, la science et la technologie. Le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, n'a pas manqué de remercier nommément le CRDI lors de sa visite au Canada, en 1998. Le CRDI, a-t-il dit, a joué un rôle décisif en aidant le Congrès national africain et le Mouvement démocratique populaire à se préparer aux négociations, et il a contribué à préparer le nouveau gouvernement à l'exercice du pouvoir et à l'œuvre de transformation.



Le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, accueilli par le Parlement du Canada.

Initiatives durables

En raison de sa sensibilité à l'égard des considérations diplomatiques et de ses qualités reconnues de rassembleur, le CRDI a été invité à accueillir les réunions de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international (la Commission Brandt) et de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland). Les archives du rapport Brundtland de 1987, *Notre avenir à tous*, sont conservées au CRDI. En outre, le CRDI a organisé, à Montréal en 1989, la V^e Conférence internationale sur le sida.

En réaction à la détérioration des économies de l'Afrique subsaharienne au cours des années 1980, le Centre a voulu élargir la portée de ses travaux dans cette partie de l'Afrique. Il s'est particulièrement attaché à en renforcer les capacités de recherche — à la doter de compétences qui permettraient aux responsables africains de disposer de davantage d'atouts dans leurs négociations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. C'est ainsi qu'est né, en 1988,



CIAT : N. PALMER

L'équité en matière d'emploi pour les femmes

Des préoccupations relatives à la situation des femmes à l'emploi du secteur public de l'Argentine ont incité le CRDI à financer des études sur l'incidence de l'expérience professionnelle et des politiques publiques sur la ségrégation dans l'emploi. Ces études visaient à déterminer dans quelle mesure des pratiques informelles, conjuguées à des règlements officiels, pouvaient créer des conditions de travail défavorables aux femmes.

Les données — réunies de 1980 à 1989 — ont mis au jour des schémas évidents de discrimination dans le secteur public. Les auteurs des études ont constaté que, même lorsqu'elles possédaient autant d'instruction et d'expérience que les hommes, les femmes étaient moins susceptibles d'occuper des postes de haut rang. La recherche a aidé à sensibiliser les dirigeants syndicaux à ces préoccupations et éclairé l'amélioration des politiques qui, en Argentine, exercent une influence sur le travail des femmes.

le Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC), chargé d'effectuer des travaux de recherche axés sur les politiques et d'en diffuser les constatations, de former une nouvelle génération d'économistes africains et de resserrer les liens entre les universitaires et les praticiens. Le bureau du CRDI au Kenya a hébergé le Consortium durant de nombreuses années. Encore aujourd'hui, ses publications, ateliers, colloques et conférences sont à la fine pointe de l'élaboration des politiques en Afrique.

Au cours de cette période, le CRDI a adapté bon nombre de ses champs d'intervention. Par exemple, la place privilégiée accordée au départ à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales — particulièrement dans le contexte de l'agriculture et de la sécurité alimentaire — a cédé le pas à un intérêt poussé à l'égard des problèmes urbains. Fait intéressant, ce sont des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire en milieu urbain qui ont motivé en partie ce nouvel intérêt pour les villes et engendré la réalisation d'études sur des questions telles que le rôle des colporteurs et des étalagistes dans le secteur de la distribution.

De plus, le souci des sexes spécifiques s'est imposé avec la création, en 1987, de la section Femmes et développement. Et c'est au cours de cette décennie que l'on a réalisé de plus en plus la nécessité d'approches écosystémiques intégrées de la santé humaine; cette prise de conscience a par la suite donné naissance à une nouvelle discipline intellectuelle, l'écosanté.

On a aussi réaménagé l'équilibre entre l'appui accordé à des projets de recherche et le soutien direct à la formation post-secondaire et aux cycles supérieurs. À ses débuts, le CRDI avait hésité à financer des bourses destinées à des scientifiques — en raison des coûts élevés —, mais il a par la suite reconnu la nécessité de renforcer les capacités de gestion de ses bénéficiaires de subventions, particulièrement en Afrique. En 1983, le Centre a donc créé une division des bourses

La recherche en santé a mis à contribution les collectivités. ►





CRDI - D.D. SING

En Chine, des chercheurs subventionnés par le CRDI s'emploient à trouver des moyens de favoriser la croissance du bambou.

afin d'améliorer les compétences en planification et administration de la recherche.

À cette époque, le CRDI a créé d'autres initiatives durables. Il n'a pas tardé à tisser des liens avec la République populaire de Chine, par exemple, lesquels ont notamment mené à la création du Réseau international sur le bambou et le rotin, qui est plus tard devenu la première organisation internationale à avoir son siège à Beijing. Mis au point en 1975, le logiciel de

gestion de bases de données MINISIS du CRDI a été adopté en 1980 par de nombreux pays et établissements pour une foule d'applications; aujourd'hui, MINISIS est une société multinationale privée prospère. Le Centre a aussi continué d'appuyer des réseaux pluridisciplinaires, notamment le Réseau des sciences sociales sur les pêches en Asie, qui a été très actif de 1983 au milieu des années 1990.

En 1988, la nouvelle stratégie d'aide du gouvernement du Canada, qui accordait la priorité au perfectionnement des compétences locales, est venue étayer la démarche du CRDI. À la fin de la décennie, la société de recherche scientifique Sigma Xi a fait du CRDI le premier lauréat du Prix du XXI^e siècle, saluant le *modus operandi* perspicace, imaginaire et généreux du Centre, qui prépare bien la société au monde interdépendant du XXI^e siècle.

Le CRDI continuera à promouvoir le facteur humain, persuadé que le bien-être des individus doit rester l'objectif central de son action. Les êtres humains ne sont pas seulement les bénéficiaires du développement, ils en constituent les véritables moteurs.

— Ivan L. Head, président du CRDI de 1978 à 1991,
Le CRDI Explore, octobre 1980

Les années 1990 : innovation, communication et Action 21

Durant une bonne partie des années 1990, le budget consacré par le gouvernement du Canada à l'aide étrangère n'a cessé de diminuer en raison de la crise financière généralisée que traversait alors le Canada. Le CRDI n'y a pas échappé. À l'instar de nombreux autres organismes fédéraux, il a subi plusieurs compressions de ses ressources et de son personnel.

Ses ressources ayant diminué, le Centre a repensé la raison d'être et le mode de prestation de ses programmes. Au cours des mois précédant son vingtième anniversaire, il a procédé à un examen exhaustif pour garantir son efficacité et son efficacité. Il en est résulté une nouvelle stratégie, approuvée par le Conseil, *S'affranchir par le savoir*. Cette stratégie soulignait la nécessité de s'attaquer à des problèmes d'envergure mondiale et régionale, d'obtenir des fonds supplémentaires de sources non habituelles, de privilégier une approche interdisciplinaire de la recherche et d'accroître les liens dans les régions tant industrialisées qu'en développement. Elle soulignait aussi la nécessité de veiller à ce qu'on utilise réellement les produits de la recherche et de comprendre ce qui donne ou ne donne pas de bons résultats en recherche pour le développement.

Dans ce nouveau contexte, il importe plus que jamais de coopérer avec les pays en développement à la recherche des solutions les mieux adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent. Une telle coopération doit s'appuyer sur une approche favorable à la recherche appliquée et donner accès aux savoirs qui permettront à ces pays de contribuer à part entière à la résolution des grands problèmes du monde et de participer à l'effort d'innovation universel. Cette forme de coopération n'est pas un acte de charité.

— Keith A. Bezanson, président du CRDI de 1991 à 1997,
Rapport annuel du CRDI 1993–1994



CRDI : GK DANISO

La recherche en agriculture urbaine a augmenté la sécurité alimentaire en plusieurs endroits en Afrique.

En mars 1993, le CRDI a adopté un programme institutionnel triennal pour remplir cette mission redynamisée.

Afin d'attirer les collaborateurs et le financement qu'il lui fallait, le CRDI a mobilisé ses atouts particuliers : la recherche au service du développement, un conseil international de gouverneurs et des partenariats intellectuels avec des chercheurs de pays en développement, sans compter la souplesse et l'adaptabilité de l'organisme même. *S'affranchir par le savoir* réitérait la conviction que le développement équivaut à donner aux populations locales le pouvoir et les moyens de prendre en main leur destin.

Au cours de cette période, le programme Action 21, issu de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED ou Sommet de la Terre), tenue à Rio de Janeiro en 1992, a fortement influencé les travaux du CRDI. Le Centre avait participé aux préparatifs de la CNUED, notamment en créant la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire et en réalisant des études marquantes sur les options qui s'offraient au Canada à la CNUED. Au cours de la conférence, le premier ministre Brian Mulroney a désigné le CRDI comme



சங்கம் P.163 பலகை

பிரிவு

principal organisme chargé de collaborer avec les pays en développement à la mise en oeuvre d'Action 21.

Cette affectation particulière allait comme un gant au CRDI : un vif intérêt pour les questions environnementales était depuis longtemps implicite dans bon nombre des travaux qu'il avait financés. Cet intérêt devenait désormais une responsabilité. Pour mieux atteindre ces buts, le CRDI a réorienté bon nombre de ses activités de programme en fonction de nouveaux thèmes de base, entre autres, les systèmes de production alimentaire, la biodiversité, la santé et l'environnement.

Ces nouvelles orientations se démarquaient par une attention soutenue accordée aux questions urbaines, telles que l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Le CRDI a par ailleurs été l'un des premiers organismes de développement international à reconnaître l'importance de l'agriculture urbaine.

Au cours des dernières années de la décennie, le CRDI a accompli bien des choses dans le domaine des TIC pour le développement, particulièrement en Afrique. La prolifération des réseaux et des initiatives avait mis en relief la nécessité d'avoir recours à des outils de communication modernes pour mettre en rapport le personnel du CRDI et les bénéficiaires des subventions. Les premiers succès obtenus en matière de soutien technique de base ont inspiré la plus grande activité du CRDI, le programme ACACIA, dont le but était de faire passer ces technologies du milieu des praticiens du développement à l'ensemble de la collectivité africaine. ACACIA et d'autres initiatives du genre menées ailleurs dans le monde ont incité le CRDI à créer un nouveau champ d'intervention consacré aux TIC au service du développement — un geste que se sont empressés d'imiter d'autres organismes oeuvrant au développement.



CRDI : S. MURRAY

Sur l'autoroute de l'information

Le CRDI est l'un des premiers organismes subventionnaires à avoir anticipé ce que l'on qualifie désormais de fossé numérique. Dès 1995, il a répondu aux demandes de pays en développement qui cherchaient de l'aide pour se brancher à Internet. En Mongolie, le CRDI a mis matériel et logiciels à contribution pour lancer des services nationaux de réseautage électronique et relier le pays à des réseaux internationaux. Les services ont fait appel à des technologies Internet satellitaires sans fil qui se sont révélées bien adaptées à ce vaste territoire peu peuplé. Il s'en est suivi une amélioration des services de santé et de téléenseignement pour la population de la Mongolie. Les leçons tirées de ces réussites ont inspiré des activités semblables dans d'autres pays d'Asie, dont le Sri Lanka, le Bangladesh, le Laos, le Cambodge, le Bhoutan et le Vietnam.

- ◀ Les télécentres en milieu rural, qui bénéficient du soutien du CRDI, offrent l'espoir d'une vie meilleure aux pauvres de l'Inde.

Ce faisant, le Centre a continué d'insister sur l'importance de l'autoévaluation, de l'observation et de la mesure des résultats, et de l'évaluation de l'impact de ses activités. Cela était loin d'être évident. Comment, par exemple, définir le type et le degré de « réussite » justifiant la poursuite du financement et du soutien à une activité donnée : s'agissait-il de produire de nouvelles connaissances ? D'améliorer les conditions de vie ? De modifier les politiques gouvernementales ? De renforcer les compétences de chercheurs débutants ? Ou tout simplement de mettre les scientifiques en relation les uns avec les autres ? Pour répondre à ces questions épineuses, le CRDI a créé, en 1992, une section distincte chargée de l'évaluation; en 1994, le Centre réalisait sa première évaluation annuelle.

Un virage prononcé

L'année même où il célébrait son vingt-cinquième anniversaire, le CRDI a connu le changement le plus spectaculaire et le plus ambitieux à survenir depuis sa création. En réaction aux compressions de l'aide au développement international décrétées par le gouvernement en 1995, le CRDI a non seulement réduit sa taille, mais il a également cherché à transformer ses structures organisationnelles et même la façon d'exécuter la recherche.

La science a toujours été organisée en fonction de disciplines universitaires distinctes — l'économie, la chimie ou la médecine, par exemple —, qui se penchent, chacune à sa façon, sur des questions bien précises. Dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant, toutefois, les scientifiques ont commencé à reconnaître les limites d'une telle approche monodisciplinaire. Le CRDI a proposé l'adoption d'une nouvelle façon de faire : définir tout d'abord le problème de développement, pour ensuite déterminer l'alliage de disciplines scientifiques le plus susceptible de mener à des solutions, et aussi à leur application.

Le programme institutionnel du CRDI témoignait, en 1996, de cette nouvelle vision, compte tenu de sa structure organisationnelle novatrice et de l'adoption de nouveaux thèmes de recherche. Le Centre allait désormais financer des travaux de recherche par l'entremise d'« initiatives de programme », gérées par des équipes pluridisciplinaires de membres de son personnel regroupés en fonction de six grands sujets : la sécurité alimentaire, l'exploitation équitable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, l'emploi durable, les stratégies et les politiques pour des sociétés en santé, ainsi que l'information et la communication.

Le CRDI a amorcé cette restructuration radicale de sa programmation alors même qu'il était handicapé par des compressions de ses effectifs et de sa direction. Un membre de la haute direction a écrit au sujet de cette période turbulente : « [...] de nombreuses institutions ont procédé à une décroissance, certaines ont restructuré leurs opérations, et quelques-unes ont cherché à réorienter leur réflexion vers un nouveau paradigme. *Très peu ont fait les trois en même temps.* »

Il va sans dire que cette transition s'est avérée complexe et ardue, et qu'elle a été semée d'innombrables embûches. À titre d'exemple, la plupart des établissements universitaires qui se sont associés au CRDI ont conservé leur structure et leur mode de pensée monodisciplinaires, ce qui a entravé la collaboration. Des scientifiques naguère autonomes ont été contraints de consacrer du temps à apprendre les uns des autres, ce qui a ralenti les progrès. La prise de décisions s'est complexifiée. Dans l'ensemble, toutefois, on en est venu à se concentrer de manière plus précise et plus économique sur les domaines dans lesquels le CRDI possédait des compétences reconnues, ce qui a débouché sur un système moins bureaucratique, plus souple et plus axé sur l'action.

Le CRDI a transformé encore davantage son mode de fonctionnement en créant des « secrétariats » internationaux — des consortiums de recherche regroupant plusieurs bailleurs de fonds dont les objectifs rejoignaient ceux du CRDI. Les secrétariats pouvaient réaliser des recherches plus ambitieuses que

celles que le Centre — ou même que tout bailleur de fonds à titre individuel — pouvait mener isolément. Mentionnons, entre autres secrétariats, l'Initiative micronutriments, le Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est et le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles. Petit à petit, les secrétariats ont montré qu'ils pouvaient servir de pépinières pour de nouvelles recherches qui pourraient se poursuivre indépendamment par la suite. Les enseignements tirés de ce mécanisme ont incité le CRDI à obtenir davantage la collaboration d'autres bailleurs de fonds pour des recherches risquées et dont le coût dépassait largement ce qu'un seul bailleur de fonds était en mesure d'offrir.

Le succès de ces modes de gestion de la recherche a persuadé d'autres bailleurs de fonds de collaborer avec le CRDI. Parmi eux, notons l'Agence norvégienne de développement et de coopération, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Direction du développement et de la coopération de la Suisse et des entreprises du secteur privé, dont la société Microsoft.

En trente ans d'existence, le CRDI a acquis une réputation mondiale pour l'excellence de son travail, réputation qui est effectivement devenue un symbole de la « vocation internationale » du Canada. [...] Nous pouvons dire avec fierté que l'approche novatrice de l'aide au développement qui caractérisait le Centre à ses débuts est toujours au cœur de ce qui le définit.

— Maureen O'Neil, présidente du CRDI de 1997 à 2008,
Rapport annuel du CRDI 1999–2000



Une stratégie pour améliorer la santé

En Tanzanie, un projet appuyé par le CRDI a produit un plan d'action pour améliorer les politiques en santé et renforcer les systèmes de santé. Le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie, ou PIEST, était fondé sur une approche simple et peu coûteuse de la planification et de la gestion des services de santé. Il avait pour objectif d'améliorer la santé, non en dépensant nécessairement plus d'argent, mais en dépensant plus efficacement, en fonction des endroits et des secteurs où les besoins étaient les plus criants. Les chercheurs du PIEST ont mis au point divers outils pour aider les équipes de district à analyser et à utiliser l'information. Ces outils ont fourni des données probantes qui ont permis aux équipes de déterminer les priorités et de répartir les ressources, au lieu de se contenter de mettre en oeuvre des plans imposés par les instances supérieures. Le PIEST a démontré que les systèmes de santé gouvernementaux, décentralisés, pouvaient être redynamisés par un investissement annuel supplémentaire de 80 cents par personne et la formation des gestionnaires de district et des intervenants de première ligne. Il en a résulté une réduction de plus de 40 % du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et une diminution de la charge de morbidité.

Les années 2000 : collaboration au pays et à l'étranger

Au tournant du millénaire, le CRDI s'est de plus en plus employé à trouver de meilleures façons de favoriser l'application de ses résultats de recherche et à accroître leur influence sur les politiques — un objectif que l'on retrouve dans son cadre général quinquennal. Tout en demeurant fidèle aux grands principes du CRDI, ce cadre adoptait de nouvelles orientations, notamment un accent mis sur la gouvernance, un examen des types de contextes institutionnels les plus aptes à produire des connaissances pouvant être mises au service du développement et une attention plus soutenue aux questions de genre. Les activités ont été regroupées en trois grands champs d'intervention dits domaines de programme : environnement et gestion des ressources naturelles, TIC au service du développement, équité sociale et économique.

Toujours à l'affût de nouveaux modes d'exécution de la recherche appliquée, le CRDI s'est lancé en 2001 dans une « activité exploratoire », par le truchement d'un programme appelé Recherche sur les systèmes de connaissances (RSC), qui a examiné les cadres institutionnels et de politiques régissant la production de nouvelles connaissances, la façon dont le savoir favorise le développement et l'influence du savoir sur le rendement organisationnel. Ces recherches faisaient écho à l'intérêt démontré par le Centre envers les instruments de politique scientifique et technologique au cours des années 1970 et laissaient entrevoir le resserrement des liens du CRDI avec d'autres organismes canadiens appuyant les sciences et la technologie.

RSC a débouché en 2005 sur la création d'un domaine de programme appelé Innovation, politique et science, qui visait à renforcer les connaissances et les établissements dans les pays en développement tout en alimentant la stratégie nationale d'innovation au Canada. Il témoignait aussi d'une reconnaissance renouvelée de l'importance des sciences exactes dans la programmation du CRDI.

Les possibilités du numérique

Le gouvernement du Canada a reconnu la longue expérience du CRDI dans la promotion des avantages des TIC lorsqu'il a nommé la présidente du Centre à la coprésidence du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), formé en 2000 par le G8. Le GEANT avait pour mission d'élaborer des mesures concrètes pour aider à combler le fossé numérique entre les pays industrialisés et les pays moins avancés.

L'année suivante, le CRDI a été chargé du lancement de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, dont la création avait été annoncée par le gouvernement du Canada au Sommet des Amériques, à Québec. En 2003, le Canada a confirmé une contribution de 12 millions de dollars en vue d'établir un centre pour la connectivité en Afrique, géré par le CRDI.

Créée en 2008, la Bibliothèque numérique du CRDI permet aux chercheurs du monde entier d'avoir accès à la collection exhaustive de documents et de résultats de recherche ayant émané des projets financés par le CRDI ou produits par les bénéficiaires de ses subventions et les membres de son personnel.

La stratégie générale et le cadre programmatique 2005–2010 du CRDI témoignaient des efforts soutenus déployés par le Centre pour préciser ses orientations de recherche et en garantir la pertinence au regard des nouveaux enjeux de développement. Les objectifs visés étaient les suivants : consolider les capacités de recherche locales des pays en développement et aider à mobiliser ces capacités, favoriser la recherche qui influencera les politiques publiques et mobiliser d'autres ressources au Canada pour la recherche.

[Des chercheurs du Cambodge et d'autres pays d'Asie mettent en place des systèmes de suivi communautaire de la pauvreté.](#) ►





BANQUE MONDIALE : B. LYONS

Création d'emplois grâce à la petite entreprise

Les petites entreprises dominent depuis longtemps le secteur privé en Égypte. Or les agriculteurs, fabricants de meubles, travailleurs du métal et restaurateurs qui le constituent ont peine à gagner leur vie parce qu'ils n'ont ni le crédit, ni les circuits de commercialisation, et ni le temps ni les ressources nécessaires pour explorer de nouvelles technologies ou de nouvelles façons de faire des affaires.

Le gouvernement de l'Égypte a reconnu que le renforcement de ce secteur était essentiel pour accroître l'emploi et les exportations. En 2000, avec l'aide de l'ACDI et du CRDI, il a lancé le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol). Les recherches et les études de cas menées dans le cadre de ce projet ont examiné comment la réforme des politiques, de la réglementation et de la législation pourrait instaurer un contexte plus favorable aux petits entrepreneurs. Les efforts déployés ont donné des résultats, qu'il s'agisse des nouvelles lois adoptées, par exemple, en ce qui concerne la fiscalité et les appels d'offres du gouvernement, ou de la création de « guichets uniques » pour l'enregistrement des entreprises et la délivrance des permis. Le résultat le plus prometteur est peut-être le plan d'action pour la promotion de l'essor des petites entreprises.

Alliances au pays

Au Canada, le Centre a poursuivi sa collaboration avec des entités nationales, en particulier l'ACDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

L'internationalisation de la recherche canadienne au cours de la décennie a offert des possibilités intéressantes au CRDI. En mai 2003, le Centre a fait un pas décisif dans l'établissement de nouveaux liens entre le milieu de la recherche au Canada et les pays en développement. Le Programme des partenariats canadiens du Centre, de concert avec l'Association des universités et collèges du Canada, a organisé une table ronde nationale sur les nouvelles orientations en matière d'activités de recherche internationales, qui a été suivie de consultations sur les campus partout au pays.

D'autres activités sont venues renforcer cette collaboration accrue avec des organismes canadiens. L'Initiative de recherche en santé mondiale, par exemple, a réuni le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ACDI, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada en vue de mettre au point des solutions concrètes aux problèmes de santé et de soins de santé dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. L'Initiative internationale des chaires de recherche, menée conjointement par le CRDI et le Programme des chaires de recherche du Canada, a pour but de jumeler huit éminents scientifiques de pays en développement avec des titulaires d'une chaire de recherche du Canada pour réaliser un programme quinquennal de recherche et de formation.

En 2008, le gouvernement a annoncé la création du Fonds d'innovation pour le développement, doté de 50 millions de dollars, pour l'exécution de recherches dont les résultats pourraient se traduire par des percées dans le domaine, entre autres, de la santé mondiale, et en a confié la responsabilité au CRDI. En 2009, en réaction à la crise alimentaire mondiale, le CRDI et l'ACDI se sont associés pour créer le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, doté de 62 millions de dollars.

Alliances mondiales

Fort de sa réputation, le CRDI a pu accroître sa collaboration avec d'autres organismes bailleurs de fonds. Parmi les organismes de renom qui ont collaboré avec le Centre, mentionnons la Fondation des Nations Unies et la Carnegie Corporation de New York. En 2006, le CRDI et le Department for International Development du Royaume-Uni ont mis leurs ressources en commun pour mener un ambitieux programme quinquennal de recherche et de renforcement des compétences en matière d'adaptation aux changements climatiques en Afrique.

L'Initiative Think tank, qui a vu le jour en 2008, est une autre activité d'envergure réunissant plusieurs bailleurs de fonds. Le CRDI s'est associé à la Fondation Bill et Melinda Gates et à la Fondation William et Flora Hewlett pour l'exécution d'un programme d'une durée de 10 ans, doté d'un budget de 90 millions USD, qui vise à renforcer des institutions indépendantes de recherche sur les politiques de pays en développement et à les rendre mieux en mesure de produire des recherches rigoureuses susceptibles à la fois d'éclairer et d'influencer les politiques.

Les recherches pertinentes sur le plan des politiques ont grandement contribué à une croissance économique plus forte dans une bonne partie du monde en développement ainsi qu'à l'adoption de politiques sociales plus équitables dans bien des pays. Les réseaux régionaux sont au coeur de cette dynamique; ils permettent aux experts de s'inspirer des recherches et des expériences de leurs collègues pour conseiller la population et le gouvernement de leur pays.

— David M. Malone, président du CRDI depuis 2008,
Rapport annuel du CRDI 2008–2009



CRDI : M. HIBLER

Consensus sur la gestion des ressources

Les ressources naturelles nécessaires à la survie ont souvent été une source de conflits. Pendant de nombreuses années, le CRDI a financé des recherches pour aider des collectivités à prendre des décisions favorisant une gestion inclusive et équitable des ressources et à mettre en place des institutions à cette fin. Par exemple, dans la région de Cochabamba, en Bolivie, une « guerre de l'eau » sévissait depuis longtemps. En 2002, une équipe de chercheurs locaux a amorcé la rédaction d'une loi sur la gestion de l'eau susceptible d'être bien accueillie par toutes les parties — une tâche à laquelle d'autres avaient échoué à maintes et maintes reprises des dizaines d'années durant. Cette fois, par contre, un dialogue fondé sur des recherches rigoureuses a permis de forger un consensus. C'est ainsi qu'en 2004, le gouvernement de la Bolivie a déposé une loi équitable sur l'irrigation, qui a permis de régler de profonds différends. Un autre pas a été franchi en 2006, lorsque le nouveau gouvernement du pays a créé un ministère de l'Eau.



Reconnaître l'excellence

Ces dix dernières années, tout comme durant les décennies précédentes, le CRDI a collaboré avec des universitaires, des scientifiques et des chefs de file remarquables tant du secteur public que du secteur privé, au Canada et ailleurs.

Au moment où l'Argentine et le Chili subissaient la dictature et où l'Afrique du Sud connaissait l'apartheid, le CRDI a soutenu des chercheurs engagés et talentueux dans ces pays. Après l'effondrement des dictatures et de l'apartheid, bon nombre de ces experts ont occupé des postes importants au sein du gouvernement de leur pays, notamment

- **Dante Caputo**, qui a été ministre des Affaires étrangères de l'Argentine de 1983 à 1989;
- **Alejandro Foxley**, qui a été ministre des Finances du Chili de 1990 à 1994, puis ministre des Affaires étrangères de 2006 à 2009;
- **Trevor Manuel**, qui a été ministre des Finances de l'Afrique du Sud de 1996 à 2009.

De nombreux chercheurs subventionnés par le CRDI au début de leur carrière se sont par la suite distingués à l'échelle internationale par leurs travaux scientifiques. En voici quelques-uns.

- L'anthropologue **Gilles Bibeau** a reçu en 2009 le Prix du Québec, le prix scientifique le plus prestigieux décerné par la province. L'association de M. Bibeau avec le CRDI a débuté au cours des années 1970, alors que celui-ci étudiait la médecine africaine traditionnelle, et s'est poursuivie par l'entremise du Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale.

◀ [L'aide du CRDI a permis à la Mongolie d'accéder à l'ère numérique.](#)

- Le chercheur canadien **Asit K. Biswas**, d'origine indienne, a obtenu le Prix de l'eau de Stockholm 2006, qui soulignait ses contributions exceptionnelles et diversifiées à l'étude des questions ayant trait aux ressources mondiales en eau.
- Le phytogénéticien américain d'origine éthiopienne **Gebisa Ejeta** s'est vu décerner le Prix mondial de l'alimentation 2009 pour sa contribution à l'augmentation de la production de sorgho.
- Le scientifique indien **Modadugu Gupta** a reçu le Prix mondial de l'alimentation 2005 pour ses travaux visant à améliorer la nutrition en favorisant l'essor de l'aquaculture et de la pisciculture en Asie du Sud et du Sud-Est.
- **Yuyun Ismawati** et **Syeda Rizwana Hasan** ont toutes deux reçu le prestigieux Prix Goldman pour l'environnement 2009. M^{me} Ismawati a été honorée pour son travail de promotion de la gestion communautaire des déchets solides et des eaux usées en Indonésie, et M^{me} Hasan, pour ses efforts de resserrement de la réglementation de l'industrie de la démolition navale au Bangladesh.
- **Vijaya Lakshmi** a reçu le National Award for Women's Development through the Application of Science and Technology 2007, décerné par l'Inde.
- **Mario H. Rodriguez López**, de l'Instituto Nacional de Salud Publica du Mexique, a été nommé l'un des champions de la lutte contre le paludisme dans les Amériques en 2009 par l'Organisation panaméricaine de la santé, pour les succès qu'il a obtenus dans l'éradication du paludisme autrement que par les pesticides et dans la mise en place d'un système d'information sur la santé dans la région.
- La politologue américaine **Elinor Ostrom** a été lauréate, avec d'autres, du prix Nobel d'économie 2009, pour ses recherches sur la gestion des ressources collectives (ou biens communs).



CRDI / TECKLES PHOTOS

Gebisa Ejeta, lauréat du Prix mondial de l'alimentation 2009.

- La chercheuse canadienne **Amanda Vincent**, cofondatrice et directrice du Projet hippocampe, a remporté le premier prix du volet canadien du concours Terre de Femmes 2007 de la Fondation Yves Rocher. Elle a aussi obtenu, en 2005, le prix Chevron pour la conservation, qui soulignait son action en faveur de la protection des hippocampes partout dans le monde.
- Le banquier bangladais **Muhammad Yunus** s'est vu décerner le prix Nobel de la paix 2006, de concert avec la banque de microcrédit Grameen, qu'il a fondée.

Et maintenant : un savoir pour un monde branché

On peut considérer l'histoire du CRDI comme une *conversation* ininterrompue sur la meilleure façon de mener des recherches pour le développement. Le Centre a cherché à trouver un équilibre entre différentes démarches, en ayant sans cesse recours à la négociation, à l'expérimentation et à l'adaptation.

Ce faisant, le Centre s'est notamment demandé : faut-il mettre l'accent sur les besoins des habitants des villes ou sur ceux des personnes vivant en milieu rural ? Faut-il consigner les objectifs et la programmation du CRDI dans des plans en bonne et due forme ou inviter la population des pays en développement à fixer les priorités ? Faut-il financer des projets à court terme ou offrir un soutien de base afin d'assurer la survie à long terme des établissements ? Et quelle serait la meilleure façon de gérer la délicate transition de la recherche aux politiques, du savoir à l'action et de l'objectivité à la participation ?

Très peu de ces choix difficiles ont été faits de façon définitive. Ces questions et d'autres semblables demeurent sans réponse, et la conversation se poursuivra probablement aussi longtemps qu'existera l'organisme.

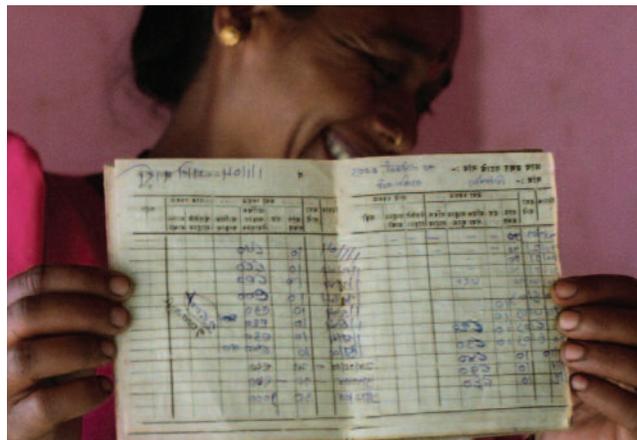
À la fin de 2009, le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé un cadre stratégique devant guider le Centre pour le financement de la recherche jusqu'en 2015. S'il conserve bon nombre des grandes activités du CRDI, ce cadre comporte toutefois de nouvelles orientations qui tiennent compte des grands défis de l'heure.

Quelques points saillants

En 2007–2008, la planète a connu une profonde crise alimentaire qui a fait planer partout la crainte d'une future insécurité alimentaire. C'est pourquoi la productivité agricole, la nutrition et la sécurité alimentaire sont devenues des thèmes de recherche prioritaires. Puisque ces questions et d'autres grands enjeux de développement — les changements climatiques, la pénurie d'énergie et les nouvelles maladies infectieuses — ont des dimensions environnementales, le CRDI intégrera ces travaux aux activités reliées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Les répercussions des changements climatiques, désormais inévitables, toucheront profondément les pays en développement. Les régions les plus vulnérables sont l'Arctique, l'Afrique, les petites îles, les terres arides et les mégadeltas d'Asie. Le CRDI poursuivra ses travaux sur l'adaptation aux changements climatiques en Afrique et les étendra à l'Asie, à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Le Centre investira dans la cartographie et la mesure de la vulnérabilité, dans la recherche de politiques publiques susceptibles de garantir la résilience face aux changements climatiques et dans le soutien à un passage à des énergies moins polluantes.

Les principaux facteurs des changements environnementaux sont le réchauffement de la planète, l'interdépendance des économies du monde, le déboisement, l'intensification de l'agriculture et les pénuries alimentaires. Tous ces facteurs ont aussi des effets sur la santé humaine. Jusqu'à 13 millions de décès pourraient être évités chaque année par l'assainissement du milieu ambiant. En se fondant sur les connaissances acquises grâce à ses recherches en écosanté, le CRDI axera ses activités en matière d'environnement et de santé humaine sur les pandémies et les maladies nouvelles et émergentes. Il cherchera avant tout à améliorer les agroécosystèmes pour favoriser un meilleur état de santé, à cerner les facteurs environnementaux et sociaux des maladies infectieuses et à renforcer les méthodes, la surveillance et l'évaluation dans le domaine de l'écosanté.



CRDI : J. TAYLOR

L'appui du CRDI à la microfinance contribue à l'autonomisation des femmes.

De toute évidence, le monde est aux prises avec d'énormes problèmes. Il faudra déployer beaucoup d'efforts pour les régler. Cependant, s'il est possible de tirer une leçon simple des 40 premières années du CRDI, c'est que *le savoir porte fruit*. Le savoir-faire scientifique et technique peut améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement, parfois de façon spectaculaire.

C'est par [...] l'interaction des idées, des ressources humaines et des moyens financiers dans le cadre de la recherche pour le développement et au sein des institutions vouées à la conception des politiques au Canada et dans le monde [...] que le Centre met ses principes en application.

— *Le développement par l'innovation* — Cadre stratégique 2010–2015

Les étapes importantes



CRDI : C. SANGER

Le CRDI a été l'un des premiers bailleurs de fonds à soutenir les centres internationaux de recherche agronomique.

1970 – Le Parlement adopte la *Loi sur le CRDI*. Le très honorable Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, préside la première réunion du Conseil des gouverneurs. W. David Hopper, économiste agricole, est le premier président du CRDI.

1971 – Le premier bureau régional du CRDI ouvre ses portes à Singapour.

1973 – Louis Rasminsky, ancien gouverneur de la Banque du Canada, est nommé président du Conseil des gouverneurs.



CRDI

Le CRDI a fait oeuvre de pionnier dans le domaine des TIC.

1973 – Le Centre ouvre des bureaux régionaux à Bogota et à Dakar. Le bureau de Bogota déménagera à Montevideo en 1989.

1974 – Un bureau régional ouvre à Beyrouth. Ce bureau déménagera au Caire en 1976.

1975 – Un bureau régional est établi à Nairobi.

1977 – Maurice Strong, ancien président de l'ACDI, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1978 – Ivan L. Head, ancien conseiller principal en matière de politiques auprès du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, est nommé président du CRDI.



CRDI : R. VERA

Même pendant la dictature, le soutien du CRDI aux chercheurs du Chili s'est poursuivi.

1981 – L'honorable Donald S. Macdonald, ancien ministre des Finances, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1983 – Un bureau régional ouvre à New Delhi.

1985 – Janet M. Wardlaw, ancienne doyenne du College of Family and Consumer Studies de l'Université de Guelph, est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

1991 – Keith A. Bezanson, ancien diplomate canadien, est nommé président du CRDI.



CRDI : P. BENNETT

La gestion de l'eau est une priorité pour le CRDI dans tout le Moyen-Orient.



CRDI : P. BENNETT

Avec l'aide du CRDI, le mouvement des télécentres a pris racine sur tous les continents.



CRDI : P. BENNETT

En Asie, le CRDI pilote des travaux visant à lutter contre la grippe aviaire et d'autres maladies infectieuses.

1991 – Le Conseil des gouverneurs approuve la stratégie quadriennale *S'affranchir par le savoir*.

1992 – Un bureau régional ouvre à Johannesburg. Ce bureau fermera ses portes en 2001.

1992 – L'honorable Flora MacDonald, ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

1993 – Dans la foulée du programme Action 21, le CRDI précise sa stratégie dans le *Programme institutionnel 1993–1996*.

1997 – Gordon S. Smith, ancien sous-ministre des Affaires étrangères, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1997 – Le Conseil des gouverneurs approuve le *Programme institutionnel du CRDI d'ici l'an 2000*.

1997 – Maureen O'Neil, ancienne présidente de l'Institut Nord-Sud, est nommée présidente du CRDI.

2000 – Le Conseil des gouverneurs approuve le *Cadre général des stratégies et des programmes 2000–2005* du CRDI.

2004 – Le Conseil des gouverneurs approuve la *Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010* du CRDI.

2008 – L'honorable Barbara McDougall, ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

2008 – David M. Malone, érudit et diplomate canadien, est nommé président du CRDI.

2009 – Le Conseil des gouverneurs approuve le *Cadre stratégique 2010–2015* du CRDI.

2010 – Le CRDI célèbre son 40^e anniversaire.

Lectures complémentaires

Ward, Barbara, *Spaceship Earth*, New York, Columbia University Press, 1966.

Pearson, Lester B. (dir.), *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde – Rapport de la Commission d'étude du développement international*, Paris, Denoël, 1969.

Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international, c. 36, *Lois du Canada*, vol. 1, 1969-1970, Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1970.

Spurgeon, David (dir.), *Des outils pour bâtir : la science et la technologie au service du développement*, Ottawa, CRDI, 1979.

Brandt, Willy, *Nord-Sud: un programme de survie – rapport de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international sous la présidence de Willy Brandt*, Paris, Gallimard, collection Idées, 1980, et *Common Crisis North-South : Cooperation for World Recovery*, Londres, Pan, 1983.

Centre de recherches pour le développement international, *Selon nos idées – La recherche au service du Tiers Monde : le Centre de recherches pour le développement international et la contribution du Canada 1970–1985*, préface de Bradford Morse, CRDI, 1986.

Notre avenir à tous – La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, introduction de Gro Harlem Brundtland, présidente, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988.

Centre de recherches pour le développement international, *S'affranchir par le savoir – La stratégie du Centre de recherches pour le développement international*, Ottawa, CRDI, 1991.

Stockdale, Peter, *Pearsonian Internationalism in Practice: The International Development Research Centre*, Montréal, Université McGill, 1995. (thèse inédite)

Centre de recherches pour le développement international, *Le développement par l'innovation – Cadre stratégique 2010–2015*, Ottawa, CRDI, 2009.

Muirhead, Bruce et Ron Harpelle, *The International Development Research Centre: Forty years of Ideas, Innovation, and Impact* (titre provisoire), Les Presses de l'Université Laval, à paraître en 2010.

A faint, light blue world map is centered in the background of the page. The map shows the outlines of continents and major landmasses.

Coordonnées du CRDI

Adresse postale
Centre de recherches pour
le développement international
CP 8500
Ottawa (Ontario)
Canada
K1G 3H9

Adresse municipale
150, rue Kent
Ottawa (Ontario)
Canada
K1P 0B2

Téléphone : +1 613-236-6163
Télécopieur : +1 613-238-7230
Courriel : info@crdi.ca

crdi.ca

Idées. Innovation. Impact.

**À propos du Centre de recherches
pour le développement international
(CRDI), organisme canadien**

Le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y favoriser la croissance et le développement. Il veille aussi à promouvoir la diffusion des connaissances ainsi acquises auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales, novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.

**Centre de recherches pour
le développement international**

CP 8500
Ottawa (Ontario)
Canada
K1G 3H9

crdi.ca